



• **Accompagnement Covid-19** •

Aubel

**Les jeudis de
9h à 12h**

Permanence d'aide à la population

Pourquoi ?

Pour toute question sociale,
administrative ou financière liée
au coronavirus

Quand ?

Chaque jeudi, de 9h à 12h

Où ?

Dans la salle du conseil
communal d'Aubel

Personne de contact :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Nathan MEWISSEN

087 / 680.132

nathan.mewissen@aubel.be

La crise du coronavirus vous impacte dans votre quotidien ? Face à cette situation exceptionnelle, vous vous heurtez à des difficultés sociales, administratives ou financières ? La permanence d'aide à la population de l'administration communale d'Aubel est à votre écoute. Cette dernière est organisée tous les jeudis de 9 à 12h dans les locaux de l'administration ; vous y rencontrerez un agent communal prêt à vous renseigner, vous accompagner ou vous conseiller.